

L'ÉVOLUTION DES ESPACES URBAINS

La croissance urbaine

80% de la population française métropolitaine vit dans un espace à dominante urbaine, que ce soit dans des quartiers centraux, des banlieues ou des espaces périphériques nouvellement urbanisés. Pour détailler cette réalité, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) parle depuis peu d'aire urbaine, qui comprend à la fois les **villes-centres**, les **communes de banlieue** (pôle urbain de plus de 5000 emplois) ainsi que les **communes rurales** périphériques, dont au moins 40% de la population active travaille dans le reste de l'aire urbaine.

Cette nouvelle appellation permet de prendre en compte le mouvement de périurbanisation qui caractérise l'évolution urbaine de ces dernières décennies. Les espaces périurbains se caractérisent par un habitat pavillonnaire, les **lotissements**, implanté le long des infrastructures de transport, à proximité de dessertes autoroutières, ou autour des anciens **villages**.

Des déplacements plus nombreux dans des aires qui **s'étendent**

Les aires urbaines **s'étendent** plus vite qu'elles ne **se peuplent**. Cet étalement urbain amène, vers des espaces agricoles peu à peu **grignotés**, des populations qui rêvent de maisons individuelles mais qui sont aussi contraintes de s'éloigner des quartiers centraux, de plus en plus **chers**.

Le mode de vie de ces populations est donc marqué par les déplacements quotidiens (**migrations pendulaires**), ou réguliers (achats, loisirs) nécessitant absolument une voiture. Sa possession et l'amélioration permanente des dessertes permettent, paradoxalement, d'aller toujours plus loin.

Aménager durablement

L'Etat et les collectivités locales (**communes, départements, régions**) ont pris conscience de la nécessité de **maîtriser** et **encadrer** cet étalement urbain coûteux tant en espace qu'en infrastructures.

Dans les villes-centre ou les banlieues, l'objectif est reconquérir certains quartiers délaissés ; il faut y attirer à nouveau les populations, tout en respectant les principes sociaux (**mixité de l'habitat**), environnementaux (**transports doux**) et **économiques** (**redynamiser** un quartier) du développement durable.

L'ÉVOLUTION DES ESPACES RURAUX

Des espaces plus dynamiques

Les espaces ruraux recouvrent toutes les communes n'appartenant pas à une aire urbaine, soit près de 20% de la population sur 80% du territoire. Les densités y sont donc peu élevées, en moyenne un quart de la densité métropolitaine.

Pendant longtemps, ces espaces se sont dépeuplés, parallèlement à l'effondrement de la main d'œuvre agricole. Aujourd'hui, à l'échelle nationale, ils redeviennent attractifs .

Des espaces différents

Les campagnes proches des aires urbaines sont sous leur influence et ont la croissance démographique la plus forte. Ce sont les espaces ruraux qui se transforment le plus rapidement ; à terme, ils seront absorbés par les aires urbaines. Ici, la limite entre monde urbain et monde rural est difficile à établir.

Un peu plus loin, les nouvelles campagnes, bien desservies par les axes routiers, offrent aux citoyens des espaces récréatifs pour les fins de semaine ou les vacances (tourisme vert par exemple).

Les campagnes fragiles, souvent isolées, en particulier dans les régions de montagne ou de la diagonale aride (*qui correspond en grande partie au centre de la France*), cumule un double handicap : un niveau de revenus modeste (agriculture en crise) et un déclin démographique (population vieillissante).

Des espaces à protéger

Les français investissent toujours plus le territoire. C'est pour préserver certains milieux naturels considérés comme remarquables que les pouvoirs publics ont engagé une politique de protection de la nature à partir des années 1960 en créant des parcs naturels nationaux (8% de la superficie française) puis régionaux (13% du territoire) à la réglementation moins stricte.

Cette politique ne parvient pourtant pas à réduire la pression exercée par l'intrusion du **tourisme** et de l'urbanisation. Les **conflits d'usage** ne sont pas absents de ces espaces naturels protégés.